

Mairie

23460 SAINT PIERRE BELLEVUE ☎ 05.55.64.95.31

Saint Pierre Bellevue, le 17 avril 2023.

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.

Mesdames Brusson, Coudert et Calvet, Messieurs Binette, Bredier, Dubois, Foucault et Nourrisseau étaient présents.

Excusé : Monsieur Polla (procuration à M. Foucault).

Secrétaire de séance : M. Dubois.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Vote du compte de gestion puis du compte administratif 2022

Monsieur le Maire expose le compte de gestion retraçant les opérations constatées par le Comptable et le compte administratif 2022. Le Conseil municipal approuve le compte de gestion (4 pour : Nourrisseau, Binette, Calvet, Brusson ; 5 abstentions : Bredier, Foucault, Polla, Dubois, Coudert), le compte administratif du budget principal pour l'année 2022 (3 pour : Binette, Calvet et Brusson et 5 abstentions : Bredier, Foucault, Polla, Dubois et Coudert) ainsi que l'affectation des résultats à l'unanimité.

⇒ Vote du budget primitif 2023

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2023 que le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition restent par ailleurs inchangés.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ Convention de déneigement novembre 2022 – mars 2026

Une nouvelle convention est passée avec le Conseil Départemental pour le déneigement d'une partie des routes départementales par la commune. Ce travail sera indemnisé 6 € net du km (au lieu de 5 € précédemment). Ce nouveau document court jusqu'à la fin de la viabilité hivernale 2025-2026 par tacite reconduction.

⇒ Devenir de la boulangerie du Compeix

L'appartement et les locaux de la boulangerie sont libres. Les employés communaux ont lessivé les murs de l'appartement et nettoyé les caves. Les travaux de remise en état de la salle de bains suite à un dégât des eaux seront faits très prochainement. L'ensemble du conseil municipal souhaite rechercher de nouveaux boulangers, sauf M. Binette qui vote contre. Mme Calvet propose de se renseigner sur le fonctionnement d'une délégation de service public. M. Nourrisseau indique qu'il prendra contact avec des écoles, fera paraître des annonces sur la chaîne Demain, SOS Village et le bon coin. Il est convenu de lier les deux baux (commerce et logement).

⇒ Création d'une commission bulletin municipal

Mme Coudert et M. Bredier et M. Dubois se portent volontaires pour composer cette nouvelle commission. Un bulletin municipal sera préparé chaque trimestre et distribué par les élus. Il est proposé que la secrétaire de mairie se charge de la mise en page du bulletin. La question d'intégrer des personnes extérieures est soulevée.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- M. Baudy Raymond accepte la proposition du Conseil municipal concernant l'achat de la parcelle cadastrée F 355 située dans le bourg de Saint Pierre au prix de 750 euros.
- La municipalité de Royère de Vassivière aimerait connaître le montant que notre commune pense lui verser pour aider au financement du City-stade (sous la forme d'une convention de mise à disposition très certainement). La Communauté de Communes leur a attribué 5000 €. Ce montant sera à déterminer lors d'une prochaine réunion.
- M. Binette indique que le terrain situé à côté de la salle polyvalente a été picté et un devis pour le terrassement a été demandé à M. Truffinet Richard. Une haie est en projet à la place des barrières, bien moins onéreuse et plus jolie.
- M. Foucault rappelle que la rampe handicapée à l'auberge du Compeix est en mauvais état et que la porte d'entrée de la mairie est cassée. Ces sujets seront étudiés lors de la réunion de la commission des travaux.
- M. Bredier et M. Foucault vont se renseigner sur les conditions de mise en location des deux appartements situés au-dessus de l'auberge du Compeix via une agence immobilière, afin de garantir les loyers et trouver plus facilement des locataires.
- Le Tour de France passe par Vauveix cette année, M. Foucault indique que de vieux vélos sont recherchés pour décorer.
- M. Dubois demande si cette année un spectacle sera organisé pour le Noël des enfants. La commission culture, loisirs, animations se réunira pour préparer les fêtes de fin d'année.
- Mme Coudert rappelle qu'un banc et une rambarde dans les deux marches devant la salle polyvalente avaient été demandés. M. Nourrisseau n'y est pas favorable et indique que les personnes peuvent faire le tour par la route ou passer de chaque côté des marches, dans l'herbe. La suppression de ces deux marches sera étudiée.
- Mme Brusson fait un retour sur la réunion du SDIC (syndicat pour le développement de l'informatique communale) à laquelle elle a assisté. 204 communes de Creuse y sont adhérentes.
- M. Nourrisseau indique que la réunion de la veille en Préfecture a été bénéfique et a permis de faire ressortir la volonté de tous de s'investir dans l'intérêt de la commune. Une réunion se tiendra la semaine prochaine pour discuter de la mise en place de vices présidences dans les commissions.
- M. Nourrisseau adressera un courrier à l'association Vithec pour demander le retrait des banderoles apposées dans des terrains communaux. M. Foucault condamne les dégradations qui ont été faites.

Fin de la réunion à 20h.